

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAHONTAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	10

Séance du 15 novembre 2024

L'an deux mil vingt- quatre et le quinze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur BONNAN Christian, 1^{er} adjoint au Maire.**

Présents : TISSIER Fabienne, DARDERES Paul, CHIRIAUX Allisson, URRUTIBEHETY Baptiste, SARREMIYA Carine, MASMONTET Jean, DESCLAUX Amandine, CHAUVEAU Jean-Baptiste, PEREUILH Martine,

Excusés : LALANNE Patrice, DESTANDAU Stéphanie, MEYER Véronique, GAUYACQ Jean-Paul

Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean

15112024-1 : Attribution chèques CADHOC Noël agents 2024

Il est proposé de renouveler la prestation d'action sociale «chèque CADHOC» pour le Noël des agents, rappelé que l'an passé un montant de 140 € a été attribué pour les 3 agents titulaires à temps complet et 100 € aux 2 agents contractuels à temps non-complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'ACCORDER une prestation d'action sociale, à l'occasion de la fête de Noël 2024 en faveur des agents de la collectivité, sous forme de chèques CADHOC, d'un montant de 150 € à chaque agent titulaire à temps-complet et 110 € à chaque contractuel à temps non-complet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et à régler la facture par mandat administratif à «GROUPE UP CADHOC»

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2024

Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 15 novembre 2024

Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian BONNAN

